

Transfert sécurisé des données

Les données sont transmises sous forme cryptée depuis les ordinateurs des clients vers les serveurs des instituts financiers, de manière à éviter toute manipulation par des tiers.

Transmission cryptée des données

Les systèmes d'e-banking des instituts financiers suisses comptent parmi les plus sûrs du monde. Grâce à différents dispositifs de sécurité, les données des clients sont donc protégées pendant leur transfert contre les accès non autorisés de tiers. Un certificat numérique SSL permet de vérifier l'identité d'un serveur d'e-banking.

Les données transmises entre le serveur d'un système d'e-banking et l'ordinateur du client sont chiffrées à l'aide d'une clé d'au moins 128 bits. Largement répandue, cette technologie moderne garantit un standard de sécurité élevé qui permet de protéger les données transmises contre toute manipulation. Le chiffrement est automatique et ne nécessite aucune intervention particulière du client, ni aucune installation logicielle particulière.

Pour en savoir plus, et notamment sur la méthode de vérification du certificat, veuillez consulter l'article [Vérification du certificat](https://www.ebas.ch/fr/le-controle-du-certificat/) (<https://www.ebas.ch/fr/le-controle-du-certificat/>).

Les instituts financiers protègent globalement les données et les capitaux de leurs clients à l'aide de nouveaux systèmes de sécurité modernes.

Transfert sécurisé des données

[Accès sécurisé aux données](https://www.ebas.ch/fr/acces-securise-aux-donnees/) (<https://www.ebas.ch/fr/acces-securise-aux-donnees/>)

[La surveillance des transactions](https://www.ebas.ch/fr/la-surveillance-des-transactions/) (<https://www.ebas.ch/fr/la-surveillance-des-transactions/>)

[Archivage sécurisé des données](https://www.ebas.ch/fr/archivage-securise-des-donnees/) (<https://www.ebas.ch/fr/archivage-securise-des-donnees/>)